

Pratiquez de nouveaux sports à Vernier

Envie de varier les plaisirs et de faire autre chose que du foot et du tennis ? La commune abrite une ribambelle d'associations qui se dévouent corps et âmes pour promouvoir des sports hors des sentiers battus. Aperçu des différentes possibilités qui vous sont offertes.



Comité de rédaction : M. Yvan Rochat M. Jean-Claude Stevan Mme Alessandra Roversi Mme Valérie Walther-Palli

Contact:

Tél.: 022 306 06 20 Fax: 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
Tél.: 022 306 06 06
Fax: 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Musiciens de Vernier Délai rédactionnel: 18 juin 2010 Parution: 14 juillet 2010

Journal tiré à 16'700 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



Bilan 2009

Le compte rendu administratif et financier de 2009 est disponible. Retrouvez en 10 points quelques éléments clés des activités et dépenses de l'année dernière.

? 12 & 13



Vernier rime avec propreté!

Au mois de mai, de nombreux bénévoles et habitant-e-s se sont engagés pour deux actions de ramassage de déchets dans notre commune.

P. 18 & 19



Verniolans méritants

Les autorités ont décerné à trois bénévoles de notre commune le Prix du mérite municipal verniolan remis une fois par législature.

P. 21



Les écoles d'Avanchets inventent le Métierpoly

Plus de 180 enfants ont découvert plus de 50 métiers dans leur quartier grâce à des professionnels passionnés.

P. 35



64 matches en direct au Lignon!

Grâce à un collectif de bénévoles, venez suivre tous les matches de la Coupe du Monde 2010 sur écran géant au Lignon et vous restaurer aux stands tenus par les associations.

Vernier, dynamique, innovante et sportive

Arts martiaux, cricket, natation synchronisée. Autant de sports qui ne font pas la «Une» des médias tous les jours. Sont-ils destinés à tout un chacun? En quoi consistent-ils, quelles sont leurs particularités et comment s'y essayer? Éléments de réponses dans ce tour d'horizon des nouveaux sports que l'on pratique dans la commune, à quelques jours de l'événement «Sports pour tous».

C'est le Conseiller administratif de Vernier, Monsieur Thierry Cerutti en charge du service des sports qui le dit: « Les activités sportives sont vecteurs de cohésion sociale et garantissent un pan nécessaire à l'éducation des jeunes. Notre commune se doit de soutenir les activités organisées par les associations. Il en va de leur crédibilité et de leur survie. En effet, elles jouent un rôle capital d'intégration et sont une école de vie irremplaçable dans notre commune et notamment auprès des enfants de Vernier. »

Depuis son accession à l'exécutif verniolan, le magistrat n'a eu de cesse de promouvoir les activités sportives qui font partie de son dicastère. Entre autres raisons pour lesquelles la palette des pratiques s'élargit d'année en année sur la commune. De fait. bien que le sort de toutes ne soit pas encore scellé, de nombreuses associations sportives sont en phase d'implantation; «Actualités Vernier» aura tout loisir de mettre en lumière les nouvelles activités proposées lors de prochaines parutions. En primeur, nous décrivons ci-après l'heureuse destinée de trois d'entre elles, ayant élu domicile sur le territoire de la commune entre septembre 2009 et... la rentrée 2010.

Tel est le cas de la natation synchro-



Le Uprising Cricket Club lors du match de dimanche 23 mai au stade de Vernier contre l'équipe genevoise GRYCC (Geneva RY Cricket Club).

nisée. Si la section des « Dauphins Genève » existe depuis un peu plus de dix ans. c'est le 7 septembre dernier que les « Dauphins Synchro Vernier » ont vu le jour. Les nageuses s'entraînent de septembre à juin, et vous aurez peut être la chance de les croiser à la piscine du Lignon. La méconnaissance de ce sport conduit de trop nombreuses personnes à penser qu'il fait partie des disciplines olympiques les moins exigeantes. Cependant, la nage synchronisée se veut une discipline beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît. La force, l'endurance, la flexibilité, la grâce et le talent artistique sont des qualités

indispensables auxquelles doivent impérativement s'ajouter un contrôle exceptionnel de la respiration. Il existe des compétitions en solo, duo et en équipes de huit nageuses maximum. Les ballets durent entre deux et cinq minutes, selon la catégorie d'âge et l'épreuve.

Autre association à s'être implantée récemment à Vernier, «l'Uprising Cricket Club ». Après environ quatre années de recherches infructueuses dans d'autres communes, le service des sports avec l'appui de son magistrat, très ouverts aux nouveautés, ont en effet accepté



75

attaquants t'agressent - que fais-tu?

de rencontrer le président du club Nelson Burrell pour l'écouter défendre son projet. Ce dernier a notamment rappelé pour l'occasion qu'il souhaitait particulièrement faire connaître ce sport aux jeunes: il a fondé ce club non seulement pour partager sa passion avec des joueurs confirmés venant du Commonwealth, mais aussi avec les nouvelles générations de joueurs nés en Suisse. Conquises, les autorités verniolanes ont mis à disposition de l'Uprising le terrain du centre sportif de Vernier les dimanches après-midi de mai à septembre, soit la période durant laquelle se déroule la saison de cricket. C'est ainsi que le club a joué son premier match le dimanche 23 mai dernier contre une équipe genevoise. La prochaine rencontre se tiendra le 18 juillet dès 13h30 contre une équipe bernoise. Ce sport arrivé en terres genevoises au 19ème siècle déjà pourrait vous intéresser? En voici les règles de base: deux manches ont lieu pendant lesquelles tous les

joueurs des deux équipes (composées

de 11 membres) se succèdent comme batteur à la défense des guichets. Le batteur désigné est le seul de son équipe sur le terrain, entouré par les joueurs de l'équipe adverse qui doivent s'efforcer de rattraper à la volée la balle que le batteur a frappé. Simple, non?

Enfin, l'Institut Martial de Genève (IMG) prendra ses quartiers dans la commune à la rentrée scolaire 2010-2011. Sa co-directrice Helen Chen, seule femme en Suisse à avoir le certificat pour les disciplines qu'elle enseigne, nous décrit ces dernières de la manière suivante: « Les trois maîtresmots des sports que nous pratiquons à l'Institut sont: «contre-offensive» car tous les aspects de la formation polyvalente - des divers systèmes de frappe, lutte, étranglement, clés et balayages - permettent d'intercepter et de neutraliser un coup dans sa phase d'exécution, bien avant qu'il n'atteigne son but; «360°» parce qu'en compétition, on n'a qu'un adversaire, mais dans la rue, tout est permis. Trois

L'interception à 360° permet de faire face à plusieurs adversaires; enfin, «work in progress», car dans les arts martiaux, on pousse ses limites dans la «zone de concentration» - transpirant, s'essoufflant, testant de nouvelles solutions à d'anciens problèmes - souvent pour se retrouver brusquement acculé ou projeté au sol par un partenaire dont les solutions ont surpassé les nôtres ce jour-là. A ce moment, il faut se dire: «Ego au placard, on y retourne... work in progress. » Helen Chen enseigne à Genève depuis 2004 tandis que son partenaire, Chris Cornaz, a débuté 10 ans plus tôt. L'objectif du club n'est pas les ceintures et la compétition, mais l'expression, la protection et la découverte. En ce sens, les deux professeurs encouragent à essayer tous les cours du curriculum.

A noter qu'en dehors de l'IMG, de nombreux autres clubs se dédiant aux arts martiaux se trouvent déjà à Vernier (kickboxing, judo, boxe, lutte, etc.), ne serait-ce que le « Karaté Goshindo Phan » présenté dans le dernier numéro d'Actualités Vernier.

Alors que de nouveaux clubs s'établissent sur la commune et qu'environ 2 millions de francs sont en cours d'investissement pour améliorer les installation sportives, le magistrat en charge des sports, Thierry Cerutti, souligne qu'il souhaite continuer à dynamiser, densifier et revaloriser les installations sportives de Vernier, lesquels sont, selon lui « désuètes et insuffisante pour la 5^{ème} ville latine de Suisse » : « Avec plus de 33'000 habitants et 16'000 travailleurs nous nous devons de revoir le concept de nos installations sportives notamment nos infrastructures de plein air ainsi que nos salles de sports lesquelles doivent être augmentées et mieux équipées pour répondre aux besoins des utilisateurs. En comparaison avec les autres communes de notre dimension,

nous constatons que Vernier accuse un important retard en la matière. » En attendant ces développements,

En attendant ces développements, vous pouvez retrouver pas moins de 27 sports à l'occasion de la journée «Sports pour tous» le samedi 26 et le dimanche 27 juin prochains (voir encadré). Après le succès de l'édition de l'an dernier, l'événement a doublé sa cadence, soit chaque année désormais. Comme lors des précédentes éditions, l'entrée de la piscine du Lignon et du minigolf seront gratuites, ainsi que les activités proposées.

La piscine sera en outre à nouveau ouverte en nocturne, jusqu'à 00h30. Une grosse responsabilité pour Yvan Gilliéron, responsable du service des sports, et toute l'équipe qui participe à la mise en œuvre de cette journée. «Une bonne dizaine d'employés de différents services communaux s'impliqueront à fond pour préparer ce weekend sportif, sans compter les bénévoles et entreprises associés. On n'imagine pas le nombre de personnes qui se mobilisent pour un tél événement! »

En espérant que vous ferez honneur aux efforts déployés par l'administration verniolane et les associations sportives de la commune.

> Pascal Sauvain /TLC-ATC.com

INFORMATION PISCINE DU LIGNON

Les enfants de moins de 10 ans doivent être en permanence sous la surveillance d'un adulte.

Sports pour tous

Le week-end des 26 et 27 juin

Samedi de 11h00 à 19h00

aquagym, arts martiaux handicapés, basket, boxe, cricket, escrime, football (tirs au but), full contact, handball, haltérophilie, judo, karaté, kendo, kickboxing, lutte, natation, natation synchronisée, pétanque, plongée, tchoukball, triathlon enfants, volley-ball

NOCTURNE À LA PISCINE JUSQU'À MINUIT ET DEMIE Dimanche de 11h00 à 17h00

badminton, basket, boxe, cricket, gymnastique, handball, haltérophilie, karaté, kickboxing, mini-tennis, natation, natation synchronisée, pétanque, tennis de table, tchoukball, triathlon enfants, volley-ball

(horaire de chaque activité affiché sur place)

Egalement à disposition pour divertir petits et grands

- Buvette et restauration
- Musique
- Minigolf
- Bibliothèque

Durant ce week-end, l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que les activités proposées sont gratuites

Nous vous conseillons vivement d'utiliser les transports publics :

Bus n° 7 – 23 –51 (arrêt Grand Champ et Cité Lignon) Bus n° 27 (arrêt Cité Lignon)

Informations:

Service des sports – Piscine du Lignon Route du Bois-des-Frères 30 – 1219 Le Lignon Tél. 022 306 07 70 – www.vernier.ch

Programme sous réserve de modifications



Orientés principalement sur la self-défense, les arts martiaux philippins enseignent à se défendre contre diverses armes et de multiples adversaires.





Conseil municipal > séance du 18 mai 2010

Les élus émettent de fortes réserves au projet de l'Etang

Les milliers de logements et d'emplois envisagés pour ce nouveau quartier ont fait débat. Si aucun groupe politique ne s'y est formellement opposé, les points de vue divergent quelque peu.

C'est assez rare pour être signalé mais. en ce frisquet mardi printanier, les places réservées au public sont bien garnies. Une délégation de membres de l'UDC, dont les députés verniolans du Grand Conseil Christina Meissner et Antoine Bertschy, est venue assister à la dernière présidence de Stéphane Valente et à la nomination de Mikaël Meyer au nouveau bureau (lire cicontre).

Poser des conditions

Le Conseil municipal avait à se déterminer sur le projet dit «de l'Etang». Par

le biais d'une résolution socialiste et sérieusement amendée de retour de plusieurs séances de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, les élus devaient se prononcer si oui ou non ils sont favorables au projet et à quelles conditions celui-ci devrait se réaliser. Ce dernier, rappelons-le, concerne une surface de 9,6 hectares dans le triangle située entre la route de Meyrin, le chemin De-Sauvage, la voie de chemin de fer et l'autoroute. Quelque 1'000 logements et 4'000 emplois, un hôtel de 200 chambres, 7'000 m² de surfaces administratives et 49'000 m² de surfaces commerciales v sont notamment prévus.

La résolution souligne que le projet comporte des faiblesses, notamment: la présence trop proche des pétroliers, une densité proposée excessive et une mobilité mal prise en considération. Mais la mixité logement et emploi et surtout le nombre plus important d'emplois que de logements est un point positif pour Vernier.

Mikaël Meyer ouvre les débats. «La motion socialiste est détestable, dit le jeune élu UDC. Ce projet est un bon

Vue sur le parc et l'espace culturel avec la zone de logements



projet». Le point de vue est différent pour Anna Conti. «Je remercie d'abord ceux qui ont peaufiné ce projet, A gauche toute est assez satisfaite, analyse l'élue. Nous n'allons pas cracher sur ce projet, mais il convient de limiter les dégâts». Le Vert Jean-Bernard Billeter ne comprend pas le commentaire de Mikaël Meyer. «la commune doit donner un préavis, précise-t-il. Nous devons être attentifs et surtout voir quels sont les points faibles».

Faire des concessions

«C'est le Conseil administratif qui donnera son préavis et pas le Conseil municipal, rappelle le libéral Pierre Ronget. Il faut toutefois que nous soyons unanimes vis-à-vis de cette résolution. Nous devons aussi défendre nos positions. Le principe même de la politique est également de faire des concessions pour adopter une position commune». Josette Monnier, élue démocrate-chrétienne, annonce que son groupe soutiendra cette résolution amendée. «Mais je rappelle que même si c'est un gros projet, ceux des Avanchets ou du Lignon, à l'époque, l'étaient aussi. Il faut donc discuter ensemble pour voir comment faire».

Le Conseiller administratif en charge du dossier, Yvan Rochat, prend alors la parole. «Le CA a pris connaissance de cette résolution amendée de manière positive, dit-il. D'autant que la prise de position du CA est conforme avec les éléments de la résolution. Nous vous informons que nous pensons rendre un préavis défavorable au Conseil d'Etat mais dans l'objectif de continuer à travailler à améliorer ce projet».

Au moment du vote, à l'unanimité, les élus du Conseil municipal acceptent cette résolution et l'envoient au Conseil administratif.

Didier Tischler

Municipal en bref

- Les élus ont voté un crédit de CHF 265'000. pour l'acquisition d'une
- Les élus n'ont pas pris en considération une demande de crédit pour des subventions sportives extraordinaires de CHF 22'000.-.
- Ces mêmes élus ont également refusé de prendre en considération un crédit de CHF 84'200. – pour des subventions culturelles extraordinaires.
- Quelque CHF 1'390'000.- sont souhaités pour réaliser un couvert abritant six terrains de badminton. Cette délibération administrative a été envoyée en commission.
- En prévision des prochaines élections municipales de l'an prochain, les socialistes souhaitent un week-end sur la citoyenneté. La motion sera analysée en commission des finances.
- Le parti socialiste souhaite également que la commune n'emprunte plus d'argent aux banques qui financeraient les fabriques de bombes à sous-munitions. Cette motion a aussi été envoyée en commission des finances.
- MCG et UDC souhaitent que la commune équipe la piscine du Lignon d'un système d'alarme afin de prévenir les risques de noyade. L'objet a été envoyé au Conseil administratif sous la forme d'un postulat.
- Une motion MCG demandant de municipaliser les ludothèques et d'en transmettre la gestion au service de la culture a été refusée.

Le Bureau fait sa mue annuelle

Comme c'est la tradition chaque mois de mai, le Conseil municipal a procédé aux nominations de son nouveau bureau.

Après un discours émouvant de Stéphane Valente, président sortant, les élus ont nommé le PDC Yves Magnin pour le remplacer. L'avocat présidera ainsi pour la deuxième fois de sa carrière politique le Conseil municipal de la deuxième plus grande commune du canton.

Pour le seconder au bureau, les membres du CM ont nommé la libérale Monique Mattenberger comme 1^{re} vice-présidente et le socialiste Denis Chiaradonna comme 2^e vice-président. Le MCG Stéphane Cornut est devenu le secrétaire du bureau, c'est lui qui aura la lourde charge de lire les décisions de ses collègues avant les votes. Membre d'A gauche toute, Jean-Luc Ardite sera vice-secrétaire. Le CM a enfin nommé l'écologiste Leyla Ahmari Taleghani et l'UDC Mikael Meyer comme membres. A 24 ans, Mikael Meyer est le premier jeune UDC du pays à obtenir une telle nomination dans un parlement communal.



Conseil administratif

> séances du 27 avril au 1er juin

Transports

Le Conseil administratif donne son accord à la proposition de la Direction générale de la mobilité (DGM) de changer le nom de la «gare de Cointrin» en «gare de Vernier», pour éviter une confusion avec celle de l'Aéroport.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées
DD 103'453 : VILLE DE GENEVE Transformation d'un bâtiment artisanal
en ateliers protégés, création d'un
accès extérieur en sous-sol, installation
de capteurs solaires en toiture - Route
du Bois-des-Frères 52.

DD 103'333 : DIVERS - Assainissement du bruit routier, construction de parois antibruit - Route de Vernier

- Route du Nant-d'Avril, Chemin de Poussy - Avenue Louis-Pictet.

APA 32'790 : HIG Immobilien Anlage Stiftung - Aménagement d'une arcade commerciale pour une agence de voyage - Rue du Grand-Bay 21.

APA 32'570: Fondation ARC EN CIEL - Aménagement d'un salon de coiffure au Centre commercial des Avanchets - Rue du Grand-Bay 21.

Demandes d'autorisations

M 6'364 : Divers - Démolition de deux immeubles d'habitation et de bâtiments à activités industrielles, artisanales, administratives, commerciales et sportives - Chemin de l'Etang. Préavis défavorable conformément au préavis déposé dans le cadre de la demande de renseignements DR

18'242 relative à l'aménagement du quartier de l'Etang.

DD 102'017/2: RETRIPA HOLDING SA - Installation de traitement des déchets - agrandissement d'une halle et construction d'un bâtiment administratif - Route du Nant-d'Avril 53, 55. Le Conseil administratif demande au Canton de suspendre cette demande jusqu'à l'adoption du plan directeur ZIMOGA, en cours d'étude.

Parcelles

Le Conseil administratif a signé les actes constitutifs de servitudes sur les parcelles communales nos 3'597 et 5'257 de la route de Peney dans le cadre de la construction du centre commercial « Les Crêts ».

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 29 juin à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Prochain rendez-vous citoyen

Le maire vous reçoit sans rendez-vous le samedi:

3 juillet de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier.

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants, de Vernier,

Depuis de nombreuses années, la ville de Vernier est confrontée à des défis majeurs pour offrir à sa population une qualité de vie digne, empreinte de justice sociale et de solidarité.

Malheureusement, la crise financière mondiale et le marasme économique qui en résulte atteignent encore durement les plus vulnérables, et parmi eux particulièrement les familles. Vernier est une ville formidable, mais c'est également la commune la plus précarisée du canton. C'est celle qui a le taux de chômage le plus élevé, le revenu par habitant le plus bas. A Vernier un habitant sur cinq est dépendant de l'aide sociale. C'est énorme. C'est trop.

L'aménagement du territoire et la mobilité représentent également un enjeu important pour ces prochaines années. Les décisions prises aujourd'hui ont des répercussions sur les décennies suivantes. Face à un canton qui prend souvent des décisions lourdes de conséquences pour l'aménagement à Vernier, nous demeurons vigilants et agissons de façon cohérente. Pour se faire, nous rencontrerons régulièrement les membres du gouvernement cantonal et défendons bec et ongle la qualité de vie de notre commune. Vernier n'a que trop subi ces dernières années des aménagements qu'elle ne voulait pas. Il est temps aujourd'hui de lui rendre sa superbe.

Je souhaite placer cette dernière année de législature sous le signe de trois thèmes transversaux. La «politique de la ville», tout d'abord. Concept novateur, appelée de ses vœux par le canton, une véritable «politique de la ville» doit permettre d'assurer une plus grande cohésion sociale et d'éliminer tant que faire se peut les inégalités.

Vernier s'y impliquera avec dynamisme dans les domaines suivants : **sécurité**, **logement**, **action sociale**, **intégration**, **emploi et égalité des chances**. Dès l'automne 2010, ces thématiques feront toutes l'objet d'un plan clair et ambitieux.

Un deuxième objectif qui me tient à cœur est celui d'insuffler une nouvelle image à notre ville. Plus on s'identifie à sa commune, plus grand est le respect qu'on a pour celle-ci. A la suite d'une enquête que nous avons menée l'année dernière, nous avons pu noter que l'image que ses habitants se font de Vernier est globalement bonne, mais qu'elle mérite d'être renforcée et revisitée. Aimer le lieu où l'on vit, en être fier. N'est-ce pas là la volonté de chacun? Vernier souffre depuis trop longtemps d'une image médiatique peu reluisante. A nous de la combattre et de montrer qu'il fait bon vivre dans notre commune et que ses habitant-e-s sont fier-e-s d'y vivre.

Enfin, ma troisième priorité sera de permettre à la population de s'exprimer en continuant de développer une **politique participative**, créatrice de riches liens sociaux, et qui permet de lutter contre l'isolement et l'insécurité. Nos « Contrats de Quartier » — que bien des communes nous envient — sont un outil qui a fait ses preuves. Après Aïre-Le Lignon, les Avanchets



et Châtelaine-Balexert, ce sera dès 2011 au tour d'un nouveau quartier de bénéficier de ce formidable outil.

Je souhaite conclure en vous invitant, chères habitantes, chers habitants, à vous rendre compte que notre commune est dynamique, avant-gardiste et efficace. L'action publique qu'elle mène est exclusivement destinée à améliorer la vie de ses habitants et à leur assurer des prestations de qualité.

Mais même la plus efficace des collectivités publiques communales ne saurait apporter de réponse à tous les problèmes, sans le concours du canton, car nos compétences sont limitées. Je vous invite donc à résister aux sirènes de la facilité mâtinées de réponses miracles. Pour ma part, je préfère l'écoute, le dialogue et la recherche de solutions durables.

Au plaisir de vous retrouver dans votre quartier, lors de nos manifestations communales ou d'ores et déjà le 1^{er} août à Vernier-village.

Avec mes fidèles sentiments.

Thierry APOTHELOZ, Maire





Sommaire > Dossier du mois

Zoom sur...

Michel HENCHOZ

Conseiller municipal, membre du Parti Libéral

Avez-vous une passion, un hobby?

Mes passions qui sont aussi des hobbies: le grand air, la nature, le ski, le tennis et la pêche en rivière.

Quel est votre plat préféré ?

Vaudois d'origine, j'adore le «papet aux poireaux» accompagné d'une excellente saucisse au chou ou au foie.

Quelle est la personne ou la personnalité qui vous a le plus marqué ?

Jaques Vernet, ancien conseiller d'Etat et le Docteur Forel, ancien Conseiller national vaudois.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Mes artistes préférés sont Louis Amstrong, Sidney Bechet et le vrai neworleans.

Avez-vous un rêve pour Vernier ? Si oui, lequel ?

Je souhaite plus de contact entre les différents quartiers: le Lignon, les Libel-lules, Châtelaine, les Avanchets, Aïre et le village de Vernier. Il est certainement souhaitable que les habitants de ces endroits sachent qu'ils font partie des citoyens de la commune de Vernier.



Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

Avoir passé cinq étés dans un chalet d'alpage sans eau ni électricité au dessus des Diablerets et être le premier sur place pour cueillir chanterelles et bolets. Ces champignons, après une heure de marche, nous les vendions directement aux restaurants du village ce qui nous permettait de nous équiper pour le ski.



Le premier président du Conseil municipal s'est éteint

William-Jean Bouvier avait la politique dans le sang. Libéral et homme de convictions, il est décédé le 5 mai dernier à l'âge de 89 ans. Très actif autant dans la commune que dans son canton, ce pur Verniolan aura siégé au Conseil municipal de Vernier sans interruption de 1951 à 1983. Il en aura été président à trois reprises et fut même le premier président de l'histoire du Conseil municipal.

Parallèlement, William-Jean Bouvier aura également siégé au Grand Conseil, à deux reprises, entre 1954 et 1969, puis entre 1977 et 1981.

Sa personnalité n'aura pas laissé indifférent son collègue de parti Pierre Ronget. «C'était un homme d'une très grand intelligence possédant un grand flair politique, se souvient le plus ancien élu actuel. Mais il était très indépendant et ne suivait que rarement la ligne du parti. Il était capable de faire alliance avec l'extrême-gauche sans que cela ne lui pose de problèmes». Pierre Ronget ajoutant qu'entre lui et les cousins radicaux «ce n'était pas la grande entente». Ernest Greiner témoigne. «Je n'ai jamais siégé avec lui, j'ai été élu juste après, se souvient le radical. Mais je l'ai souvent croisé, particulièrement autour du FC Vernier, car il adorait le football. C'était un homme influent et sûr de lui, très connu dans la commune». Son fils, Jean-François Bouvier, actuel président de l'Association des intérêts de Vernier-Village, ne tarit pas d'éloges sur son géniteur. «Mon père adorait à la fois avoir de la terre sous les souliers et participer, grâce à sa formation de juriste, à des congrès à travers le monde, raconte-t-il. C'était un visionnaire, politiquement très indépendant, qui défendait la responsabilité des individus». William-Jean Bouvier est également le fondateur de la section verniolane du parti libéral. «A l'époque, il pouvait faire ses réunions dans une cabine téléphonique, sourit son fils. Il était tout seul».

Nouvelle organisation

de la police municipale

Le thème de l'édition de février 2010 d'Actualités Vernier faisait état des missions et nouvelles prérogatives de notre police municipale. Depuis lors, une nouvelle organisation a été mise en place pour tenir compte de ces changements. L'objectif est de favoriser une présence plus qualitative de nos agent-e-s sur le terrain, prioritairement là où les problèmes rencontrés par la population se manifestent de manière aigüe. Voici les actions entreprises ces derniers mois :

Les effectifs passeront de 14 à 19 personnes

5 agent-e-s ont été engagés afin de renforcer les effectifs à partir du 1^{er} avril 2011. Ce délai nous est imposé par les procédures de recrutement et de formation, définies par le Canton.

Horaires de présence étendus

- La journée de travail ordinaire est entre 07h00 et 21h00.
- Horaire prolongé durant l'été à 23h00, du lundi au samedi.
- Le dimanche et jours fériés, nous maintenons une permanence téléphonique pour des affaires urgentes seulement et concernant plus particulièrement les bâtiments communaux.
- Après 18h00, la patrouille de service peut être atteinte à tout moment par téléphone au 022 / 306 06 55.
- Renforcement ponctuellement de présence sur des lieux sensibles jusqu'à minuit.

Renforcer la présence sur le terrain

- Périodes ponctuelles ou prolongées de patrouilles communes avec les gendarmes du poste de Blandonnet.
- Renforcement de l'îlotage conjoint pour intensifier les contacts avec la population, les commerçants ou encore les écoles.
- Présence sur le terrain renforcée et patrouilles si possibles (suivant les conditions et les interventions) à effectuer à pied ou à bicyclette.

Police municipale

COMMUNE DE VERNIER

Taxe professionnelle communale Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au registre du commerce, exerçant sur le territoire de la commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 16.





Bilan de l'année 2009

Les comptes de l'année 2009 se sont bouclés sur un boni en régression. Une année marquée par le 25^e anniversaire du festival Vernier-sur-Rock ou encore par la thermographie aérienne. Bilan en dix points.

Des comptes positifs

Retour sur dix faits marquants de l'année 2009.

1. Excédent en retrait

Pour la 12^e année consécutive, les comptes se sont bouclés avec un excédent de revenus. Il s'élève à 2,17 millions de francs (contre 5,6 millions de francs en 2008), avec des charges qui se sont élevées à 88 millions et des revenus à 90,2 millions. Une donation faite à notre commune par Alphonse Clément Maret d'une parcelle sise au chemin Philibert-de-Sauvage 27, nous a permis d'enregistrer un produit extraordinaire de 1,31 million. Le très bon résultat de l'impôt des personnes physiques (en progression de 2,32%)

a été totalement annulé par le mauvais résultat de l'impôt des personnes morales (en recul de 16,33%), ainsi que de celui du Fonds de péréquation. En matière d'investissements, le total de nos dépenses s'élève à 10,6 millions de francs et celui des recettes à 1,58

2. 25^e anniversaire du Verniersur-Rock

L'Association Vernier-sur-Rock a fêté son 25^e anniversaire sur le terrain de l'Abarc en proposant 14 concerts gratuits, sur deux jours pendant le mois de mai. Pari réussi avec des groupes français et locaux et un public venu nombreux.

Centre commercial des



Les jeunes collaborateur-trice-s de l'Avench'Epicerie.

Avanchets

Aldi venant s'installer aux Avanchets, la bibliothèque, la ludothèque et les commerces du centre ont dû modifier leur emplacement. L'entrée de la bibliothèque se fait désormais sur la place du marché, du côté de la route de Meyrin. Elle bénéficie d'une plus grande luminosité, à la fois par des puits au plafond et par sa grande vitrine. Son secteur jeunesse a été agrandi et les espaces mieux définis.

4. Sport pour Tous

La manifestation Sport pour Tous s'est déroulée pour la première fois sur deux jours, avec une nocturne le samedi à la piscine du Lignon. Le bilan de ce week-end a été très positif (entre 12'000 et 13'000 entrées à la piscine). Des personnes de tout âge ont pu s'initier à toutes sortes de sports ou regarder des démonstrations dans les disciplines suivantes: aquagym, badminton, basket, boxe, danse, escrime, gymnastique enfantine, haltérophilie, handball, judo, karaté, kickboxing, minigolf, mini-tennis, natation, natation synchronisée, pétanque, plongée, tennis de table, tchoukball et volleyball.

5. Contrat de quartier des Avanchets

Après quelques mois d'existence, le Contrat de Quartier des Avanchets a rapidement trouvé son rythme de croisière. Dans ce cadre, en collaboration

avec le service de l'action sociale et des solidarités, l'Avanch'Epicerie a été mise en place pour palier à l'absence temporaire de commerces de proximité. Il s'agit d'un service de courses à domicile, dont le coût de livraison à la charge des bénéficiaires n'est que de 1 franc symbolique. Cette action a pu être mise en place avec l'aide de la Migros qui a accordé des rabais conséquents sur les marchandises. Ouverte six jours sur sept, au moins une heure par jour, l'Avanch'Epicerie s'est appuyée sur une équipe d'une quinzaine de jeunes, avec l'appui de deux coordinateurs. Sur les 9 mois d'activité du projet en 2009, 291 courses ont été effectuées, soit une moyenne de 32 par mois.

6. Action cambriolages

Durant les mois de mai et juin, pendant six semaines, deux agents de sécurité municipale ont été détachés et sortis des équipes habituelles afin de mener cette campagne de prévention aux Avanchets. Ils ont visité plus de 2'000 appartements en prodiguant conseils et astuces, en donnant des adresses et des dépliants créés à cet effet. La campagne a été médiatisée et un écho très favorable est ressorti.

7. Création du plantage des Libellules

Le service des espaces verts a aménagé dans le quartier des Libellules à titre d'essai des parcelles qui permettent de disposer d'un petit coin de terre à deux pas de chez soi. L'idée est d'offrir ainsi la possibilité de renouer avec les plaisirs du jardinage et d'animer la vie des quartiers. Le succès a été immédiat. D'autres plantages sont à l'étude pour 2010.

8. Agrandissement du parc immobilier

Outre le leg offert par Alphonse Maret, la commune a acquis les parcelles



Les premiers «plantages» dans le quartier des Libellules.

1420 et 4701 (rue du Village 13 à 23), ainsi que les immeubles qu'elles contiennent, pour la somme de 12 millions de francs. Un revenu locatif de 815'000 francs avec un rendement locatif de 6,78% y est assorti. Ces immeubles locatifs comprennent également des arcades commerciales et un restaurant. Compte tenu de son rendement, cette opération est autofinancée. La commune a aussi eu l'opportunité d'acquérir la parcelle 3141 d'une superficie de 1'250 m² qui se trouve en mitoyenneté avec la parcelle 1420. Ces deux parcelles réunies permettent l'extension du parc de la mairie et l'accroissement de ce dernier d'un quart de sa surface.

9. Cité de l'énergie Gold

Vernier s'était portée candidate à l'obtention du label Gold au cours de l'année 2008. Le dossier complet a été déposé le 31 mars 2009. Après examen par la commission suisse et européenne, la Ville de Vernier est devenue la première commune genevoise à obtenir en novembre 2009 cette distinction. L'opération de thermographie aérienne, menée conjointement avec Meyrin, y a contribué. Des images infrarouges prises par hélicoptère

début 2009 ont permis de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Les résultats ont été présentés à un large public en octobre.

10. Nouveau site internet

Alors que le service de l'information et de la communication voyait le jour en 2009, le nouveau site internet a été inauguré en début d'année. Outre sa mise en page plus moderne, il offre des fonctionnalités inexistantes auparavant: vente de cartes journalières CFF en ligne, envoi automatique de bulletins d'informations réguliers sur les événements aux usagers inscrits, possibilité pour les entreprises et associations de s'inscrire directement sur le site, etc. Le résultat ne s'est pas fait attendre: le nombre de visiteurs est passé de 3'500 en janvier à près de 11'000 en fin d'année.

S.G.

Pour de plus amples détails sur les comptes et les activités communales, le compte-rendu administratif et financier 2009 est à votre disposition en ligne sur www.vernier.ch





Parkings à vélo

La pose progressive de parkings à vélos sur le territoire communal a commencé. Les anciens parkings à la piscine du Lignon ont été remplacés et certains ont été aménagés dans plusieurs établissements scolaires verniolans. Suivront d'autres parkings qui seront situés à proximité d'arrêts de transports en commun très fréquentés. Certains de ces parkings bénéficieront d'un abri.



Chemin de l'Esplanade

Les travaux de réfection du trottoir du chemin de l'Esplanade et d'aménagements extérieurs en face de l'Ecole Allemande ont démarré et dureront jusqu'à la fin de l'été 2010. Grâce à ces derniers, la continuité du cheminement piéton et cyclable de la route de Vernier communale pourra enfin être complétée.

Notons que les travaux du Pavillon de l'Enfance ont également débuté à proximité. Toutes les mesures liées à l'installation de ce chantier ont été mises en place par la Direction générale de la mobilité en concertation avec les services communaux concernés (services de la mobilité, du génie civil et la police municipale) et l'Ecole Allemande.

Déchetterie Via Coisson

En juin débuteront les travaux d'aménagement de la nouvelle déchetterie de la Via Coisson équipée de conteneurs enterrés. L'accès à cette déchetterie, remplaçant l'actuelle déchetterie de la Via Coisson, se fera depuis la route de Peney et non depuis la Via Coisson. L'emplacement de la nouvelle déchetterie est indiqué en rouge sur l'illustration ci-dessous. Pendant les travaux, la déchetterie existante continuera de fonctionner.



D'ici la fin de l'année 2011, onze autres déchetteries seront aménagées sur la commune. Ces nouvelles déchetteries permettront de réduire au maximum la possibilité de décharge illicite et amélioreront de manière considérable l'aspect général et la fonctionnalité des déchetteries actuelles.

Transports publics

L'arrêt provisoire «Renfile», desservi par les lignes de bus 6 et 19 en direction de Vernier-Village et situé sur la route cantonale de Vernier en amont du carrefour avec la route de Pré-Bois (voir photo), sera supprimé définitivement le 26 juin prochain pour cause de travaux sur cette route cantonale. Les passagers souhaitant descendre du bus dans ce secteur devront utiliser l'arrêt «Croisette».



Bientôt une nouvelle crèche

La Ville de Vernier et l'Ecole Allemande de Genève (Deutsche Schule Genf, DSG) ont établi un partenariat pour doter le quartier de Vernier-Village d'une crèche supplémentaire dès 2011.

Vernier – dont les institutions de la petite enfance sont municipalisées continue ses efforts pour compléter ses infrastructures dans ce domaine. Pour sa part. l'Ecole Allemande de Genève dont les locaux sont situés à l'entrée de Vernier-Village, souhaite regrouper l'ensemble de ses activités sur le territoire de la deuxième commune du canton.

Le bâtiment aura pour vocation de regrouper l'espace de vie enfantine de Vernier (EVEV), le jardin d'enfants de l'Ecole Allemande de Genève (KDSG), ainsi que le service communal de la petite enfance de la commune de Vernier (SPE).



Simulation 3D de la vue sud-est.



Les autorités verniolanes et allemandes lors de la cérémonie de la 1^{ere} pierre en mai.

Un parc public dit « du Signal » sera également créé dans le cadre de cette réalisation. Il deviendra l'espace central desservant les équipements

> publics et sera conçu pour favoriser les échanges entre les deux quartiers d'habitation situés de part et d'autre de la route de Vernier.

> Tout au long de son élaboration, le projet devisé à 9,7 millions sera évalué selon les

principes du développement durable. Dans le cadre de cette stratégie, des solutions devront être apportées, par exemple, en matière de recyclage, de mise en œuvre de matériaux écologiques, d'énergies renouvelables, etc. En outre, le bâtiment sera construit pour répondre aux critères du label MINFRGIF-FCO®.

La future crèche accueillera 63 enfants de 0 à 4½ ans et le jardin d'enfants en accueillera 75 répartis en trois groupes. Chaque structure, la crèche et le jardin d'enfants, bénéficieront d'une place de jeux individuelle et privatisée.

Récupération des déchets

mardi 6 juillet **Encombrants:** Métalliques : jeudi 8 juillet

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés: PET: lundi, mercredi, vendredi; PAPIER: lundi, mercredi, vendredi; VERRE: jeudi; ORGANIQUES: mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien: 022 306 07 00





Feuilleton énergétique 5/11

En collaboration avec SuisseEnergie pour les communes, voici le 5^e épisode du feuilleton sur l'énergie, avec des conseils pratiques sur ce que l'on peut faire chez soi. Ce mois-ci, l'étiquetteEnergie des voitures.

Lorsqu'on achète un véhicule, la consommation de carburant est un critère de plus en plus important à prendre en considération :

Pour des raisons économiques : Dans sa durée d'utilisation, un véhicule coûte en carburant l'équivalent de son prix d'achat.

Pour des raisons écologiques : la consommation de carburant est l'une des principales causes de l'effet de serre et de pollution atmosphérique.

Il existe aujourd'hui un moyen pour faire le meilleur choix : l'étiquetteEnergie. Il est possible de choisir un véhicule en tenant compte des paramètres énergétiques et climatiques, grâce à

l'étiquetteEnergie. Les informations de l'étiquetteEnergie permettent d'inclure les facteurs énergétiques dans la décision d'achat. Depuis 2009, l'étiquetteEnergie est aussi disponible pour les véhicules d'occasion.

L'étiquetteEnergie pour voitures indique :

- Le poids à vide.
- La consommation de carburant en litres/100 km.
- Les émissions de CO₂ en grammes/ km.
- Pour les véhicules au diesel, s'ils sont ou non équipés d'un filtre à particules.

Les véhicules sont classés en sept catégories de rendement énergétique (de A à G), établies en fonction de la consommation de carburant par rapport au poids à vide. Grâce à cette évaluation, il est possible de comparer entre eux des véhicules de toutes tailles.



Par exemple, une petite voiture et un monospace. La meilleure catégorie (A) peut aussi bien être atteinte par un véhicule petit et léger, que par un véhicule de grande taille.

Cette étiquette doit devenir, dès 2011, une étiquetteEnvironnement qui permettra une différenciation d'après des critères écologiques, en particulier de la protection de l'air, en plus de répartir les voitures dans des catégories d'efficacité énergétique. Les limites des catégories et les valeurs moyennes de l'étiquetteEnvironnement ne seront pas identiques à celles de l'étiquetteEnergie.

Solutions techniques En attendant la généralisation des voitures électriques, les véhicules hybrides, fonctionnant au carburant et à l'électricité, se développent sur le marché. Leur consommation est deux fois plus basse que celle des autres véhicules. De plus, ces véhicules polluent moins et font

moins de bruit à vitesse réduite, donc en milieu urbain.

Certains carburants présentant une autre composition, comme le gaz naturel, émettent environ 20% de CO₂ en moins. Une autre solution est de diminuer le poids des véhicules. Pour des raisons de sécurité, et surtout de confort, c'est exactement le contraire qui s'est produit ces der-

nières années, mais la tendance est peut-être en train de s'inverser. Une augmentation de 100 kg génère une consommation de 0,5 litre au 100 km en plus.

Le bon geste A performance égale, choisissez une voiture légère de classe A.

En savoir plus

Sur l'étiquetteEnergie des voitures : www.etiquetteenergie.ch
Consultez la nouvelle Ecomobiliste de l'ATE : www.ecomobiliste.ch
Roulez Eco-Drive : www.ecodrive.ch

Nouvelle lumière aux Libellules:

bilan positif!

Au mois de novembre 2009, les habitant-e-s des Libellules ont bénéficié d'une action visant à les aider à consommer mieux et moins d'électricité (voir Actualités Vernier décembre 2009). Des conseillers ont visité chaque appartement pour une action personnalisée et ciblée. Cette initiative d'éco21 (une unité de SIG), de la ville de Vernier et de la Fondation HBM Emile Dupont, était unique en Suisse et relativement nouvelle en Europe.

Pour rappel, des représentants de SIG ont présenté au centre de quartier des Libellules des stands d'information et des démonstrations interactives. Ces ateliers ont permis aux habitant-e-s de ces immeubles d'apprendre trucs et astuces pour réduire leur consommation d'électricité. Ensuite, véritable originalité du projet, 8 conseillers ont visité systématiquement les appartements pour donner aux habitant-e-s des conseils sur les bons gestes à adopter, remplacer gratuitement toutes les ampoules classiques par des ampoules économiques et brancher les appareils électriques sur des multiprises offertes.

Pour vérifier si cette action a un impact sur la consommation d'électricité et donc la facture à payer, des mesures sur la consommation ont été faites avant l'opération, juste après l'opération et encore en mars 2010. Les données ont été analysées et validées par l'Université de Genève.

Les résultats obtenus sont très encourageants :

• 336 appartements visités (sur un total de 504 appartements le nombre



Les économies réalisées entre novembre et avril représentent l'équivalent de la consommation annuelle de 50 ménages des Libellules.

d'appartements occupés au moment de l'opération était d'environ 450 (rotation locataires durant travaux) ce qui signifie qu'un taux de visite de 75 % a été réalisé)

- 93'083 Watt de puissance d'ampoules économisée
- 2'912 ampoules économiques installées
- 90 lampadaires économiques installés
- 411 multiprises installées
- 90 bons de réduction pour l'achat de réfrigérateurs A++ utilisés

Et surtout, au total, 13,5% d'économies d'électricité ont été réalisées (soit 0.12 GWh/an). C'est l'équivalent de la consommation annuelle de 50 ménages des Libellules! Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge notamment de l'énergie, le souligne : « Cette expérience réussie montre que les actions de sensibilisation au développement durable ont un écho favorable et un réel impact dans le quotidien des gens. Cela permet de montrer aux habitant-e-s l'avantage économique qu'il y a à changer de comportement et de matériel tout en ayant un impact positif pour l'environnement. Nous encourageons les habitant-e-s des Libellules à poursuivre leurs efforts qui sont payants! »

La ville de Vernier souhaite par ailleurs lancer une initiative similaire dans le quartier de Mouille-Galand avec SIG/éco21 au cours de cette année.





1,2,3, je nettoie mon quartier...

Journée de sensibilisation festive!

Partie du projet 1,2,3 je protège et respecte ma planète proposé durant l'année aux enfants fréquentant l'espace de vie enfantine des Avanchets, cette journée du samedi 8 mai fut une belle réalisation d'un geste concret pour la planète...

En effet, grâce au soutien du contrat de quartier et des différents services de la commune de Vernier, un comité de bénévoles s'est constitué afin de proposer aux habitants du quartier des Avanchets une journée de nettoyage de leur quartier avec pour principaux objectifs de sensibiliser petits et grands à l'importance de trier les déchets et encourager à adopter dès le plus jeune âge, et pour les grands il n'est jamais trop tard, des bons réflexes en matière de tris.

L'animation principale de cette journée fut le grand jeu de piste se déroulant

dans tout le quartier. Les équipes s'étant constituées au hasard par couleur de fleurs, chacune d'entre elles sont parties munies de leur plan, leur pinces, sacs de tris, sacs poubelles et gants dans l'objectif de ramasser le plus de déchets possible tout en répondant juste aux questions se trouvant à chaque poste... Une réponse juste, un déchet en plus! Comme l'objectif était d'avoir le poids le plus lourd de déchets, la motivation était bien présente! Tout a été bon à ramasser: rétroviseur de voiture cassé, 400 grammes de mégots de cigarettes, et d'autres trésors!

A midi, les 80 participants et 22 bénévoles se sont retrouvés au soleil pour peser et trier les déchets ramassés et ensuite partager ensemble un menu grillade en attendant la proclamation des résultats. Plus de 40 kilos de déchets ont été comptabilisés!

La récompense fut de recevoir des coupes «écolo» réalisées par les enfants de l'espace de vie enfantine et le jardin d'enfants des Avanchets. Par la suite, les enfants ont eu l'occasion de monter à bord des balayeuses mises à disposition par le service de la voirie et ont reçu avant de partir leur diplôme d'honneur «du protecteur de son quartier» ainsi qu'un petit cadeau au choix offert par le service de récupération de Vernier.

Cette journée fut une réussite autant par l'engagement des bénévoles qui ont participé à son organisation autant par la richesse de ce qui a été appris par les participants à travers les questions du jeu. Elle a permis de créer de nouveaux liens et surtout de faire des petits gestes pour améliorer notre cadre de vie.... À refaire!

Isabelle Héritier-Davet
Directrice de l'EVE des Avanchets
Responsable du projet













Journée propreté : une belle réussite à proprement Vernier !

Samedi 29 mai près de 150 personnes se sont retrouvées dans les différents quartiers armés de pinces, gants et sacs poubelles pour nettoyer les rues, les parcs et les abribus de notre ville. Plus de 1'250 kilos ont été récoltés (déchets et encombrants).

Les participants ont été amenés à répondre à la question « quelle est l'incivilité la plus problématique dans mon quartier ». Le graphique ci-dessous présente un petit bilan global de la propreté. Dans tous les quartiers, les mégots ont été élus comme la plus grande nuisance.

Concernant les mégots, Matteo Greco, responsable de la voirie, indique que son service est en train d'installer des cendriers dans les arrêts de bus les plus fréquentés et qu'une charte va être développée entre la commune et les commerces afin d'inciter aussi ces derniers à installer et entretenir des cendriers et des corbeilles devant leurs

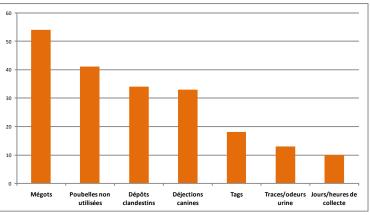


En marche pour le travail au Lignon ! - voir toutes les photos de la journée sur: www.vernier.ch/photos

établissements. Au sujet des corbeilles justement, Matteo Greco a rappelé que leur nombre avait augmenté en quelques années de 250 à 800 et que la commune allait poursuivre dans ce sens, notamment en disposant à certains endroits des corbeilles à tri.

En ce qui concerne les dépôts clandestins d'encombrants, Djamal

Bourras, responsable de la récupération a indiqué que Vernier était en train d'étudier et d'observer de près la nouvelle méthode de ramassage proposée aux habitant-e-s d'Onex (soit des bennes présentes un samedi par mois dans chaque quartier avec du matériel à disposition pour transporter les meubles, par exemple des diables et du personnel sur place pour un prétri). Si cette méthode devait s'avérer concluante, Vernier songerait à une adaptation.



Lors de cette journée, un concours a été organisé, en voici les gagnant-e-s: 1er PRIX bon pour un voyage 1'600 CHF : M. Nuno Alexandre BARATA DOS SANTOS - 2ème PRIX bon pour un voyage 800 CHF M. Laurent ELAROUCI - 3ème PRIX bon MediaMarkt 150 CHF: M. Damien GERMANA - 4ème PRIX bon pour un repas à la Grange 150 CHF: Mlle Kate GARRITTY - 5ème PRIX bon pour un repas à la Grange 150 CHF: M. Sofiane MESLI - 7ème PRIX bon pour un repas à la Fnac 100 CHF: M. Sofiane MESLI - 7ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Betal REMON - 9ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Sébastien CHRISTEN - 10ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Patrick ZANONE - 11ème PRIX - 10à la Fnac 100 CHF: M. Joël AEDO - 12ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Suprain PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Sylvain PEDRAZZOLI - 14ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Sylvain PEDRAZZOLI - 14ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Suprain PEDRAZZOLI - 14ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Suprain PEDRAZZOLI - 14ème PRIX bon à la Fnac 100 CHF: M. Serafino CONZA.

Thierry Apothéloz, Maire et magistrat responsable des services de la voirie et de la récupération a tenu à remercier vivement les participant-e-s pour leur engagement aux côtés des employés communaux. Il a rappelé que la campagne de communication qui a été diffusée en parallèle dans les rues de la commune n'était qu'un support pour rappeler aux habitant-e-s qu'aucun progrès en matière de propreté ne pourra être obtenu sans un changement des comportements, d'où la nécessité de sensibiliser le public, encore et encore.



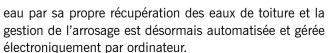


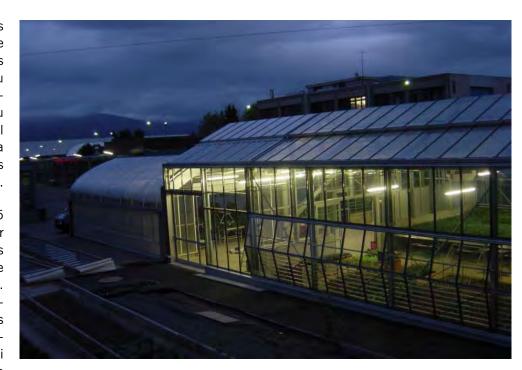
Inauguration de la nouvelle serre

du service des espaces verts

Début mai, le service des espaces verts a inauguré une nouvelle serre de 18 mètres sur 13 mètres proche du Centre d'Entretien à Vernier-Village. La cérémonie a eu lieu durant le traditionnel marché aux géraniums qui a fait son retour à Vernier après plusieurs années d'absence.

Cette serre tempérée de 15 degrés permet de cultiver sur une partie en tables de culture et une partie de pleine-terre toute l'année. Auparavant la surface cultivée sur l'emplacement des couches froides ne permettait qu'une utilisation de mai à octobre. Cette nouvelle structure est alimentée en





Pour l'équipe de la production horticole, la surface de travail et les accès aux différentes serres ont été mis à niveau, ce qui permet une meilleure ergonomie, et facilite les travaux lourds.



Lors de la cérémonie, Monsieur Daniel Ansermet de l'entreprise Gysi + Berglas AG à Baar (ZG), ayant réalisé la fabrication et l'aménagement de la serre, a remis la clé symbolique de la nouvelle serre aux autorités. Monsieur Giuseppe Furcolo de Vernier, dont l'entreprise a réalisé tous les aménagements du gros œuvre et qui avait déjà réalisé la première serre de l'établissement communal en 1979, était également présent.

De gauche à droite :

Daniel Ansermet, Giuseppe Furcolo, Thierry Apothéloz, maire et responsable du dicastère des espaces verts, Jean-Marc Beffa, responsable du SEVV, Roland Moret et Valérie Cuenca, du Conseil municipal.

Vernier décerne le prix du « mérite municipal » à trois bénévoles

Lors d'une soirée de mai, trois personnes ont reçu le «mérite municipal verniolan» qui récompense une fois par législature les personnes ou associations œuvrant pour le bien de la communauté ou qui se distinguent dans leur domaine que ce soit au niveau sportif, culturel ou social. La commission qui attribue le «mérite municipal» est composée de membres du Conseil municipal qui choisissent parmi les dossiers proposés.

Lors de la cérémonie, Thierry Cerutti, alors Maire, a rappelé: « L'engagement démontré par les trois personnes honorées cette année semble malheureusement devenir assez rare. On constate

de plus en plus dans les associations, les clubs et les institutions combien il devient difficile de recruter des bénévoles et des volontaires pour donner un coup de main désintéressé, sans arrière pensée, sans volonté de se voir récompenser ensuite par une faveur ou une certaine gloire.»

Madame et Monsieur Paulette et William Bader ont reçu le «mérite» pour le réconfort, soutien et écoute qu'ils donnent à de nombreux paroissiens et leurs animations au sein de l'EMS de Vernier avec leur orgue de barbarie. Ils ont été nominés par la Paroisse protestante de Vernier.

Madame Michèle Chiorino Preisig dont le dossier a été proposé par son mari, Monsieur Werner Preisig, a été honorée pour le temps et l'énergie donnés depuis 10 ans au sein de l'association «Le Copain», qui s'occupe de former des chiens pour personnes handicapées.

Comme l'a encore souligné Thierry Cerutti aux récipiendaires : « La Ville de Vernier est fière de pouvoir compter votre dévouement au fil des ans et nous espérons que vos actions et la joie évidente avec laquelle vous partagez votre temps et vos talents servira d'inspiration à d'autres verniolanes et verniolans. »

Madame Paulette et Monsieur William Bader, Madame Michèle Chiorino Preisig.









Afrique tout foot

dans vos bibliothèques



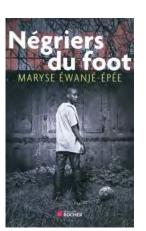
Socrate en crampons : une introduction sportive à la philosophie, de Mathias Roux

Une révision des principales notions philosophiques au programme scolaire à partir du récit de la finale de la Coupe du monde de football entre la France et l'Italie en 2006 vous est proposée dans ce livre. Chacune des dimensions du football (faits de jeu, spectacles des tribunes, commentaire, etc.) est associée à un problème de philosophie (la liberté, la justice, la vérité, la perception, la morale, la religion, etc.) Initiation vivante à la philosophie!

Afrique du sud, Lesotho et Swaziland, dans la célèbre collection Lonely planet

Guide de voyage très documenté : itinéraires, faune, randonnées, écotourisme (où trouver les plus beaux hébergements en pleine

nature), sur trois pays fascinants. Agrémenté de plus de 130 cartes.



Négriers du foot, de Maryse Ewang-Epée

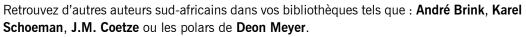
En revenant sur l'histoire d'Edel Apoula, gardien de but arménien d'origine camerounaise, l'auteure dénonce la traite des jeunes footballeurs africains dont un seul sur mille fait carrière dans le football. Elle suit le parcours de ces jeunes exilés d'Afrique, continent où le football déchaîne les passions et représente un ticket pour l'ascenseur social.



Afrique

Beethoven avait un seizième de sang noir, de Nadine Gordimer

Recueil de nouvelles dans lesquelles la romancière sud-africaine décrit l'érosion des valeurs d'une société, en même temps que les explosions de violence qui caractérisent un système politique injuste, en plaçant toujours au centre de la narration l'individu, la relation, la famille.









Quelques DVD : **L'Afrique du sud**. Dans la collection «Des Trains pas comme les autres», **Les Arbitres**, **Togo** : le foot et la politique ne font qu'un.

Dès le samedi 3 juillet, horaire d'été dans les bibliothèques :

Avanchet: lundi 15h-18h30 Vernier: mardi 16h-20h Châtelaine: jeudi 16h-20h

Prêt et inscription gratuits





ABC foot, de B. Mathieu et M. Rambion

A l'occasion de la prochaine coupe du monde, deux journalistes sportifs évoquent, sous forme d'abécédaire, les anecdotes et événements qui ont marqué l'histoire de cette compétition. De quoi satisfaire la curiosité des plus passionnés ! **Dès 9 ans.**



Le football : questions/réponses pour les 3/6 ans, de J.-M. Billioud

A quoi servent les crampons ? Quel est le rôle de l'arbitre ? Que signifie le carton rouge ? Ce livre pour les plus petits donnera toutes les réponses à l'aide de grandes images en double-page à regarder. **Dès 3 ans.**



Coupe du monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010 : livre officiel junior

Riche de 100 photos de joueurs en action, ce livre vous présente les stades, les équipes et vous propose également plusieurs jeux et quiz sur cet événement. **Dès 8 ans.**



En route pour la gloire (tome 1 de la série L'école des champions), de J. Lindecker

La vie d'une quinzaine d'ados, dont Martin le héros, dans un centre de formation de football. Tous rêvent de devenir joueurs professionnels... Dès 10 ans.



Frissons de foot à Bangui, de Yves Pinguilly

Zangba a 15 ans et vit en République centrafricaine. Il est orphelin et ne va plus à l'école depuis longtemps. Comme beaucoup de ses amis, Zangba joue au foot, mais son talent surpasse largement celui des autres et il a déjà été repéré par les experts. Mais comment réussir à s'imposer face à ceux dont les parents ont de l'influence et de l'argent ? Un beau roman à lire dès 9 ans.



Préau de l'école des Ranches, rue du Village 6 – Vernier, bus n° 6-19-28 arrêt Vernier-école

18h15 Formation du cortège dans le parc de la mairie

18h30 Cortège dans la rue du Village avec : Fanfare municipale de Vernier, Fanfare le Noirmont, Echo du Crêt

de la Neige, Fanfare de l'AMR, Orchestr'anonyme, les Gaulois, l'Escadrille, les Enjoliveurs et orgue

de barbarie

19h15 Arrivée du cortège dans le parc de la Mairie

dès 19h10 Animations sur scène avec notamment l'Avenir – accordéoniste de Châtelaine

22h00 Orchestre FRENCHY

Carrousels - Jeux - Châteaux gonflables

Stands de restauration et buvettes tenus en majorité par les sociétés communales, point rencontre à côté de la scène

Service de la culture, tél. 022 306 07 80

En cas de mauvais temps, tél. 1600 rubrique 1 dès 17h





Les Clubs des aînés de Vernier jouent aux cartes

sise au 31 de l'avenue de Crozet à Châtelaine.

région genevoise, c'est presque doms'adonner à un jeu qui se prête mieux un jour de pluie. Mais voilà, comme à l'accoutumée le traditionnel tournoi de jass des quatre clubs se moque Le «Chibre» se joue sans annonces. du temps.

Nous sommes le mercredi 28 avril Très attentifs et fair-plav dans un 2010 dans la maison de quartier, y participent malheureusement que deux clubs, Vernier-Village et Châtelaine-Balexert, ce que nous déplorons. Les participants arrivent petit à petit et cakes.

Rendez-vous à la maison du Quartier attendent impatiemment sur le tirage de leur numéro correspondant à la table respective.

Il fait un temps magnifique dans la On se retrouve avec 20 équipes, ce qui est parfait pour l'intérêt de ce tournoi. mage de s'enfermer dans un local pour Après le tirage, chacun prend place et suit ensuite quelques recommandations du responsable du tournoi.

> Le feu vert est donné et les joueurs se concentrent pour la première donne. silence total afin de ne pas faire trop de fautes. Après les premiers 8 tours, une pause s'impose pour permettre le ravitaillement des boissons et des



A 16h30 toutes les équipes ont rendu leurs feuilles. Dans l'attente des résultats obtenus, les joueurs font vite quelques parties hors concours pour faire passer le temps en toute décontraction.

Je constate que ce concours est une réussite et que tout a bien été organisé. Les joueurs ont l'air heureux d'avoir participé à cet évènement qui leur a procuré de la joie et de la satisfaction. Chacun repart avec une bouteille sous le bras que leur remet le président.

Cette rencontre renforce l'amitié et la convivialité et je tiens aussi à féliciter et remercier l'organisateur, Monsieur Toffolon pour ce travail ainsi que toutes les dames de services pour leur aimable disponibilité. A l'année prochaine, je

Gusti Volken





Samedi 1^{er} mai, fête au village

Drôle de date pour faire travailler des bénévoles, blague à part c'est toujours avec grand plaisir que chacun apporte son temps et son savoir.

En effet après le montage du stand, de la mise en place du « totem » et des affiches, nous passons à l'installation du buffet « gâteau » digne d'un grand chef et concocté par les pâtissières du groupe.

La journée démarre lentement car le temps n'est pas avec nous, en effet c'est gris et une petite pluie fine nous rend visite de temps en temps, malgré le brin de muguet gentiment offert cela ne suffit pas à donner un air de printemps.

Nous espérons avoir bien présenter le groupe à la population et que cette dernière n'était pas seulement attirée par les gâteaux car là aucun soucis. vers I6h tout était vendu. Vers 17h30 nous rangeons tranquillement car il commence à faire frais. Nous espérons que le travail effectué par tous les participants a servi à la promotion du groupe car tout le monde a eu beaucoup de plaisir à participer.

Pour l'an prochain, soyons optimistes, c'est certain il fera beau!

Ghislaine Geiser



Noces d'or et de diamant

Nos autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2010 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ? Vous avez parmi vos proches un couple concerné ? Renvoyez ce bulletin au Service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier. Pour tout renseignement : tél. 022 306 07 80

Nom :	
Prénom de Madame:	Prénom de Monsieur:
Adresse:	N° postal:
Localité:	Tél. privé:
Mariés le ·	à la mairie de





Une invitation à découvrir notre processus de création unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com





Identité visuelle / Logos / Charte

Mise en page & Publication

Photographie publicitaire et de studio

Photomontage et Retouches

Web design / Sites internet

www.symbiose-com.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier 1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 12h15 & 14h - 19h 8h - 12h15 & 14h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Rouph-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



du 5 au 16 juillet 2010

à Vernier

du lundi au vendredi de 19h30 à 21h, 10 leçons de 1h30 sur 2 semaines, CHF 250.-

Tél. 079 623 87 54 www.Salsa-Geneve.com Douleurs Articulaires Allergies Dépressions Fatique

Pensez aux thérapies naturelles

Martine Gaillard CABINET DE NATUROPATHIE 39, Avenue du Lignon Tél. 022 743 00 82 www.sanature.ch mail: info@sanature.ch

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43 022 341 67 72 Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com 2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

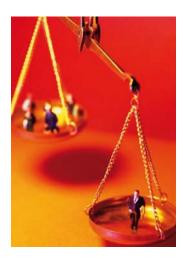
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

> Dossier du mois > Autorités > Services communaux



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Comptes 2009 : Gardons le moral pour 2010



Lors de la séance plénière du conseil municipal du mois de mai, les personnes présentes ont pu prendre connaissance du rapport des comptes de fonctionnement et des investissements 2009. Beaucoup de paroles ont été entendues. Parmi toutes ces données, nous avons tous pu constater que depuis quelques temps les revenus perçus grâce au centime additionnel des personnes morales (entreprises) chutent. Cette diminution s'est accentuée au cours de l'année 2009.

N'en déplaise à certains, pour garantir le bon fonctionnement de notre commune et maintenir les prestations de qualité fournies à nos résidents, il est aussi important d'avoir des rentrées financières stables des personnes physiques, mais également de nos entreprises. Ce paramètre ne doit pas être mis de côté, mais étudié de manière objective. Malgré cela, nous espérons que la prochaine venue de nouvelles entreprises au sein de notre commune permettra de stabiliser et de maintenir ce revenu.

Le groupe MCG veillera à préserver cet équilibre.

Le mois dernier nous avions déposé une interpellation concernant la possibilité aux véhicules privés d'obliquer à gauche dans la cité des Avanchets. Cet aménagement devrait être mis en place prochainement entre la rédaction de cet article et sa parution. Nous espérons que cette modification permettra ainsi aux habitants des Avanchets de regagner leur domicile de manière plus pratique.

Notre groupe a cosigné et déposé un texte avec le groupe UDC afin d'étudier la mise en place d'un système d'alarme, à la piscine du Lignon, afin de prévenir la noyade (alarme du type détection «corps inerte»).

Nous avons également pris note, avec stupéfaction, de la réponse apportée à l'interpellation cosignée avec le groupe PDC concernant la mise en conformité des roulottes d'Aïre.

En résumé, le magistrat socialiste de la ville de Genève s'était engagé auprès de notre conseil et des riverains à reconduire la «convention» au maximum jusqu'à la fin du mois de juin 2009. Malgré diverses interpellations, aucune réponse n'avait été apportée aux conseillers municipaux. Suite à la dernière interpellation, nous avons appris que la magistrate socialiste de la ville de Genève avait décidé de signer une nouvelle convention sans tenir compte le moins du monde de nos interpellations ou de l'avis des riverains.

Dès lors, comment une institution étatique pourrait-elle se permettre d'amender, de saisir des objets ou d'exproprier des entreprises de notre canton qui ne respectent pas le régime de zone où elles se situent ? Tout en permettant à d'autres personnes de faire comme bon leur semble.

La loi ne serait-elle appliquée uniquement aux personnes qui s'acquittent de leurs obligations qu'elles soient financières, administratives ou législatives ? Bref, aux personnes qui font partie de la majorité silencieuse...

Le MCG continuera à défendre vos intérêts, et non ceux de certains lobbys, pour éviter ces dérives.

Le Conseil Administratif populaire continuera après la pause estivale ! Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect ! Ce sont ces valeurs qui nous rassemblent, nous les portons à la Maire de Vernier. Notre Conseiller administratif Thierry Cerutti est à votre écoute au 078/601.04.70 Le MCG est à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Les verniolans sont trop taxés

Nous autres verniolans le savons bien : nous sommes parmi les plus ponctionnés fiscalement dans le Canton de Genève. Avec un centime additionnel à hauteur de 50, seules les communes d'Onex (50.5), Chancy, Russin et Avully (toutes Vernier, évidemment. Certes le Grand Conseil est saisi de à 51) font moins bien.

La situation d'Onex est notoirement connue pour sa large déficience au niveau des emplois et de l'absence totale d'industrie sur son territoire. Pourtant, seul un demi-point la sépare de Vernier. Les trois autres communes ne sont pas comparables à la nôtre. Rurales avec peu de population, il suffit d'un investissement conséquent et obligatoire (par exemple une école) pour péjorer leurs finances. Par contre, Lancy, dont la population, le tissu économique et le budget sont comparables, a un taux de centime additionnel à 47. La situation des verniolans n'est donc fiscalement pas enviable.

De plus, prochainement, nombre de familles vont voir leurs charges s'alourdir. En effet, la municipalisation des contraindre, demain, à payer plus cher un service identique à celui dont elles bénéficient aujourd'hui. Comme l'a démontré l'exemple des crèches, une étatisation totale augmente les coûts tant pour la commune que pour les

familles. Cette municipalisation, introduite dans la loi il y a quelques années, suscite de nombreuses réticences et ne se réalisera que dans une poignée de communes, dont deux projets de loi (PL9932 et 9934) pour réintroduire un peu de liberté dans ce secteur d'activité. Mais rien n'est assuré quant à leur acceptation.

Toutefois tout n'est pas noir à Vernier. Les comptes laissent régulièrement des bonis confortables et l'activité économique se développe. Dans quelques mois, IKEA ouvrira ses portes et, à plus longue échéance, plusieurs milliers d'emplois seront créés au chemin de l'Etang. Les partis de gauche, gourmands, se délectent déjà de ces nouvelles rentrées financières pour augmenter les dépenses et distribuer des subventions avec une générosité pour le moins intéressée.

A contrario, l'UDC-Vernier estime que cette « manne » devrait bénéficier à tous les verniolans. Ainsi, la législature 2011–2015 devra impérativement voir une diminution de familles d'accueil à la journée (ou mamans de jour) va les la charge fiscale. Un abaissement de 50 à 48 du centime additionnel communal sera notre objectif prioritaire.

> Antoine Bertschy Député

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE DYNAMIQUE UNE CULTURE D'EXCELLENCE A LA PORTÉE DE TOUS

LES FAITS

Depuis 1979 sous l'impulsion des divers Conseillers administratifs en charge de la culture et avec l'engagement sans faille de Madame Girardot, responsable du service culturel jusqu'en décembre 2009, Vernier a profité de prestations de qualité, (festival de musique contemporaine, festival de danse contemporaine, printemps musical, concerts classiques, opéras, théâtre, spectacles pour enfants, festivals interculturels, etc.). Après une palette si riche de manifestations, quelle politique culturelle Thierry Cerutti souhaite-t-il mener?

LA POSITION DES LIBERAUX

Pour les libéraux, la culture constitue un investissement durable indispensable pour les collectivités locales, qui doivent favoriser la promotion d'artistes et la diffusion de la culture à toutes les catégories de la population.

L'action en faveur de la culture ne se limite à l'octroi de subventions extraordinaires (cf : le coin du municipal), elle s'insère dans une démarche de société qui permet d'offrir une diversité de spectacles et de manifestations culturelles à la population verniolane.

Pour magnifier l'image de Vernier et de rendre plus attractive l'offre culturelle de la commune cette action doit s'inscrire dans une collaboration avec le Canton, la Ville de Genève et les communes avoisinantes et prévoir un partenariat public-privé.

Les libéraux défendent une vision ambitieuse de la culture, de la création et de la formation et souhaitent consolider les synergies entre la culture et la formation.

Dans cette optique, il convient de faciliter l'accès au patrimoine culturel en général et aux grandes œuvres classiques et contemporaines en particulier. Une action concertée avec le Département de l'instruction publique auprès des jeunes constitue une priorité.

LES PROPOSITIONS DES LIBERAUX

Le groupe libéral propose

- une approche concertée et partagée entre les différents acteurs qui devra se traduire par un agenda culturel quadriennal, élaboré en synergie avec la commission culturelle, voire par des états généraux de la culture;
- une synergie entre culture et formation;
- la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine communal.

Le Conseil municipal du 18 mai 2010 a adopté une motion libérale qui demande

- l'organisation, chaque année, d'une œuvre de musique classique ou d'une pièce de théâtre en alternance ;
- une initiation à la culture pour les jeunes verniolans scolarisés, invités à assister à une représentation d'un des spectacles mis sur pied par la commune, représentation précédée d'une explication de l'œuvre et de sa mise en

La commune peut offrir une culture d'excellence à la portée de tous. Il suffit de le vouloir.

Pour le groupe libéral : Gilles-Olivier Bron et Pierre Ronget

LE COIN DU MUNICIPAL

Contrairement aux allégations mensongères du MCG, la gauche et la droite ne s'opposent pas au sport et à la culture.

En effet, le Conseil municipal avait accepté le budget 2010 qui prévoyait 3,6 millions pour la culture et 6,4 millions pour le sport. Il a refusé en revanche une demande budgétaire supplémentaire présentée en mai 2010 par Thierry Cerutti pour des subventions extraordinaires. Comment pouvait-il cautionner de telles augmentations des postes concernés : 824% pour la culture et 220% pour les sports ? Le Conseil municipal croit encore à la rigueur financière et la met en pratique.

Pour la défense de Vernier et de ses habitants adhérez à l'Association libérale de Vernier, Case postale 374 - 1219 Châtelaine, e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch - www.liberal-vernier.com

> LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Le premier qui dit la vérité...

Qui est encore intéressé par ces milliers de femmes et hommes qui se retrouvent devant les comptoirs de café, lisant, sans discontinuer, les annonces d'emploi dans les divers quotidiens, sachant qu'il n'y a pas de travail et qu'il faut en chercher quand même pour répondre à la loi. L'ambiance morose, dégagée par cette réalité, montre que la lutte continue et que chaque emploi trouvé est une victoire à la Pyrrhus. Non, certains veulent à tout prix rendre rentable le chômage! Détruire le cadre juridique et les droits des chômeurs sont les moyens inadmissibles d'une volonté politique des partis de droite et d'extrême droite.

En 2006, un projet de révision du Conseil d'Etat en charge voit le jour. Ce projet supprime le système des emplois temporaires dont 56% des votants genevois ont refusé de les supprimer - lesquels permettaient de relancer, une deuxième fois, les indemnités fédérales du chômage - En échange, le Conseil d'Etat instaure une prise en charge plus rapide et complète des chômeurs, mettant l'accent sur la réinsertion et la formation. Nous assistons à la naissance des emplois de solidarité.

Depuis, la situation n'est de loin pas idyllique! Pour preuve, le Conseil fédéral vient d'accorder à Genève, dès le 1er mai 2010 durant 6 mois, le droit à 120 indemnités fédérales de chômage supplémentaires. Dès lors en mars 2010, sous l'impulsion des Socialistes de Vernier, le conseil municipal de cette commune vote un soutien pour les chômeurs de longue durée, sans restriction pour l'augmentation de 400 à 520 jours d'indemnisation de l'assurance-chômage auprès de la Confédération. Il faut savoir que l'UDC ne suit pas ce vote!

La Berne fédérale s'est également préoccupée de cette loi qui a débouché sur le lancement d'un référendum contre cette révision, acceptée ce printemps par les Chambres fédérales. Plusieurs stands sont actuellement organisés pour que vous puissiez venir signer ce référendum et le faire signer...

Sans oublier que ces chômeurs sont des êtres humains et que leur souffrance ne se réduit pas uniquement à la perte d'une rémunération, mais se mesure par la «naissance » d'un traumatisme social généralisé qui se répercute sur tous les aspects de la vie quotidienne et sur toutes les dimensions de la personne. Perte de repères dans l'espace et dans le temps, conscience de leur « inutilité au monde » impuissance de se projeter dans l'avenir, désagrégation du statut social, dissolution des liens avec les autres, remise en question fondamentale de sa propre valeur. Pierre Bourdieu écrit « c'est parce que le travail procure, en lui-même, un profit que la perte de l'emploi entraîne une mutilation symbolique qui est imputable, autant à la perte du salaire, à la perte des raisons d'être associées au travail et au monde du travail. »

La défense de l'emploi et de la communauté de travail passent avant la défense de la rémunération. Bel exemple de combat pour ne pas acquérir un statut précaire.

Les partis populistes aiment peindre le diable sur la muraille ! Il ne suffit pas de proposer des emplois aux résidentes et résidents en pensant alors, la conscience tranquille, que l'on lutte contre le chômage. Ce n'est pas non plus en refusant de soutenir le prolongement d'indemnité demandé à la Berne fédérale en regard du développement de la sécurité, comme clamé par un certain nombre de conseillers, que nous enraillerons la situation du chômage dans notre commune.

Parti Socialiste de Vernier sur www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK!

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21 Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Logements, emplois, ...

Chères habitantes et chers habitants de la commune de Vernier (et d'ailleurs),

Comme vous le savez sans doute, face aux Avanchets, de l'autre côté de la route de Meyrin, aux abords du parc des Tritons, des promoteurs ont l'intention de construire 1000 logements et d'installer des activités créatrices peut-être de 4000 emplois.

Par les temps qui courent, bien bêtes seraient ceux qui renonceraient à accueillir emplois et logements! Vernier, à vrai dire, aurait surtout besoin d'emplois, si possible rémunérateurs, car notre commune en compte dramatiquement peu par rapport au nombre de ses habitants (env. 33 000). Toutefois, même s'il est vrai que le Plan directeur communal prévoit sur ces terrains des logements et des activités, jamais il n'a été question d'un projet aussi démesuré entraînant une telle densification à proximité des citernes, du chemin de fer et de l'autoroute.

A Gauche Toute!, en accord avec les autres partis du Conseil municipal, souhaite que ce projet soit entièrement revu et corrigé de manière à ce qu'il représente un réel atout pour notre commune et non un nouveau problème engendrant des entraves à la mobilité et une détérioration de la qualité de vie à Vernier

... sport et culture

Les membres du Conseil municipal ont eu à se prononcer sur l'octroi de subventions extraordinaires servant à financer des projets sportifs ou culturels non prévus au budget 2010.

Il arrive, en effet, que des associations ou des individus sollicitent une aide de la commune pour organiser une manifestation, réaliser un film, un concert ou l'enregistrement d'un disque.

La majorité des partis ont refusé catégoriquement d'entrer en matière. En revanche, le groupe A Gauche Toute! aurait accepté d'endosser la responsabilité d'un dépassement financier (17'300 CHF) mais pas à la hauteur de ce que proposait le conseiller administratif délégué (en tout 106'200 CHF env.). Nous étions d'accord d'apporter un soutien, en guise d'encouragement, surtout à certains projets qui nous semblaient originaux et capables de venir enrichir notre offre culturelle ou sportive.

A Gauche Toute! espère qu'au prochain budget seront inscrits des montants raisonnables que les conseillers municipaux pourraient éventuellement répartir entre des projets qu'ils jugeraient correspondre aux besoins et aux envies des habitants et à l'image que Vernier souhaite s'attribuer en matière de promotion du sport et de la culture.

Les conseillers municipaux d'A Gauche Toute! au service de votre commune

Jean-Luc Ardite jean-luc.ardite@vernier.ch

Eric Dubath eric.dubath@vernier.ch Anna Conti anna.conti@vernier.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Case postale 721 1214 Vernier www.pdc-vernier.ch

LECTURE DES COMPTES 2009

Certains groupes politiques ont claironné que tout allait bien dans le meilleur des mondes. Soit ils sont fâchés avec les mathématiques, soit la politique les contraint à des contorsions extravagantes! Jugez-en:

- +22 % de charges en une année, seulement partiellement couvertes par un excédent de revenus.
- Une dette de 122 millions.
- Un boni effectif de 0.8 million qui fond comme neige au soleil -80 % par rapport aux 5.6 millions de 2008! (2007 et 2006 : 5 millions chacun)
- Une fiscalité ayant enregistré -CHF 825'000. qu'en 2008.
- Un impôt des personnes morales, les sociétés, de -16,33 % qu'en 2008.

Il faut espérer que nos instances se ressaisissent et ciblent mieux leurs dépenses. Vœu certainement pieu à l'aube de nouvelles élections communales dans une atmosphère que la presse nous rappelle bien trop!

ASM SUSPENDUS, UNE GESTION CALAMITEUSE

Voilà plus de deux ans que le Conseil administratif a suspendu deux ASM. Résultat : CHF 630'000.- de dépensés en salaires, frais et honoraires. Et cela va continuer puisque ces collaborateurs ne travaillent toujours pas et continuent à percevoir leur salaire depuis plus de deux ans, le temps d'une procédure catastrophiquement initiée! Les contribuables en savent gré au Conseil administratif...

LA ZIZANIE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Mois après mois, la discorde qui règne au sein de ce qui devrait être un collège s'affiche dans les médias. Si nos communiés en souffrent déjà au travers de décisions et contre-décisions incompréhensibles, nos employés communaux eux ne savent plus à quel saint se vouer! Qui pis est, l'étalage public de cette gabegie ôte tout crédit à notre exécutif. Ne vous y trompez pas, d'aucuns profiteront de cette crasse faiblesse pour continuer à traiter Vernier comme le rebus de notre république. Trop occupés à leurs querelles intestines, nos Conseillers administratifs ne verront rien venir.

LE CHEMIN DE L'ETANG

Ce projet doit être une chance pour Vernier et non une calamité supplémentaire. Sous notre impulsion, un groupe de travail s'est mis en place et a débouché non sur un refus rigide voulu initialement par le PS, mais sur une volonté de faire de ce projet un atout pour Vernier. A remarquer que cette délibération a été votée à l'unanimité, nécessité absolue pour que nous puissions défendre les intérêts de nos communiés.

Le PDC a été une nouvelle fois le lien, la charnière indispensable, entre une certaine euphorie béate et un pessimisme destructeur. Certes, le chemin sera long et nécessitera des concessions de part et d'autre. Nous saluons l'ouverture d'esprit du promoteur et de son mandataire en comptant sur une collaboration étroite et non sur une simple écoute polie de nos inquiétudes, suggestions et vœux.

Josette Monnier Conseillère municipale josette.monnier@vernier.ch

Yves Magnin Conseiller municipal magnin@etude2rotisserie.ch

Michel Beux Conseiller municipal michel.beux@vernier.ch

Christiane Lorand Conseillère municipale christiane.lorand@vernier.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Table ronde sur les pistes d'actions

d'une Afrique indépendante

Entre janvier et décembre 1960, seize pays africains accédaient à l'indépendance nationale ouvrant la voie à la décolonisation progressive de l'Afrique, Ainsi 2010 marque les 50 ans des Etats africains postcoloniaux. Cinquantenaire fêté en Afrique et dans ses diasporas. Et même par une des anciennes puissances coloniales en Afrique, la France qui veut faire de 2010 « l'année de l'Afrique ». Année où l'Afrique fête les vingt ans de l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud au profit d'une démocratie multiraciale. L'Afrique a-t-elle vraiment conquis son autonomie dans ce demi-siècle?

L'état du continent cinquante ans après donne plutôt à voir que les espoirs suscités par l'évincement formel de la domination étrangère n'ont pas été tenus sur divers plans, malgré des avancées parfois remarquables ici ou là. Ainsi sur le plan politique, la stabilité, la solidité et la légitimité des cadres étatiques sont en cause. Les processus de démocratisation des années 1990 finirent dévoyés par des puissantes alliances des forces internes et externes anti-démocratie en Afrique.

Beaucoup des pays ont stagné voire régressé, donc sont devenus plus pauvres qu'il y a cinquante ans. Presque tous les Etats africains sont classés « pays les moins avancés » (PMA) par l'ONU. Une nouvelle économie politique d'extraction et de prédation des matières premières active sur le continent dès 1980 à la faveur des contraintes économiques brutales imposées part les institutions financières internationales néolibérales de Bretton Woods y est pour quelque chose. Les longues désagrégations politique et économique ont durablement plongé les populations dans la misère (sous-éducation, non emploi, maladie, famine...), et ont favorisé des violences armées avant transformé des parties du continent en espaces d'intenses circulations forcées pour des millions des gens à la recherche d'un minimum de sécurité introuvable y compris même dans l'exil hors du continent.

Comment alors les Africains recons-

truiraient-ils des meilleures perspectives en Afrique dans les années à venir? Comment résoudre et prévenir durablement les conflits armés et y construire durablement la paix ? Comment construire un projet démocratique novateur ancré socialement? Quelle nouvelle base économique adéquate à une nouvelle Afrique qui maîtriserait la mondialisation? Quelle société civile africaine et comment s'impliquer pour la récréation des sociétés africaines susceptibles de maîtriser positivement les défis du changement qu'elles affrontent ? Quelles nouvelles relations possibles entre l'Afrique et des acteurs internationaux extra africains (investisseurs. gouvernements...)? Consentiraient-ils, et à quelles conditions non aliénantes, des nouveaux apports suffisants (quantité, qualité) aux côtés des ressources africaines endogènes ? Quel rôle de quelle coopération au développement dans ce contexte ? Quel rôle y jouerait la Suisse ? L'Afrique des ressources énergétiques et minérales au coeur des convoitises croisées des puissances industrielles occidentales et des puissances émergentes (Chine, Inde...), atout ou piège à l'horizon ?



Voilà le cadre de la table ronde que nous organisons lors de la journée de solidarité et de partage sur l'Afrique à Genève le samedi 26 juin 2010 au Centre de quartier de Châtelaine. Pour célébrer avec critique les 50 ans des indépendances africaines et dégager des pistes d'action pour l'Afrique de

Le GRAC y invite, les jeunes, les étudiants, les réseaux diasporiques africains et les amis de l'Afrique venant des représentants de gouvernements, des académiciens, des ONG, des organisations internationales, des milieux privés et religieux, des milieux politiques et citoyens suisses.

> Jules Bagalwa Mapatano Coordonnateur

Groupe de reflexion sur l'Afrique et le Congordc (GRAC) CP 153, 1219 Châtelaine Tél. / Fax: 022 797 09 11 Tél. 078 635 82 26 email: grac ch@yahoo.com





Sommaire > Dossier du mois > Autorités > Services communaux > Partis politiques > Vie associative > Sommaire > Dossier du mois > Autorités > Services communaux > Partis politiques > Vie associative > Vie associative > Nossier du mois > Nossier du

La BOUTIQUE 2000 «du déjà porté»

fête ses 10 ans au Lignon

Cet anniversaire sera marqué lors de «Lignon en fête» les 25 et 26 juin 2010 sur la place du Lignon et à la salle des fêtes.

Petit historique

Le bénévolat au Lignon n'est pas un vain mot ! Souvenez-vous, il y a dix ans quelques bonnes volontés se sont groupées pour faire renaître l'activité interrompue du vestiaire d'alors. Obtenir des aides financières pour réhabiliter le « mobil-home » implanté depuis la nuit des temps près du Jardin Robinson, ne fut pas une mince affaire et à force de volonté et de tractations, les bénévoles de l'association créée à cet effet, sous la houlette de leur présidente, voyaient ce projet avancer.

Le soutien des autorités de notre commune fut alors décisif et au printemps de l'année 2000 la nouvelle Boutique ouvrait ses portes, après quelques améliorations pour le confort, la sécurité et les aménagements pour la présentation des vêtements proposés, sous l'appellation: BOUTIQUE 2000 «du déjà porté».

Depuis lors, son activité n'a cessé de croître, si bien qu'après quelques années, il fallait songer à agrandir cet espace, ce qui s'avérait impossible en l'état, d'autant plus que ce vénérable «édifice» souffrait de l'usure du temps.

Nos autorités se sont engagées une fois de plus à réserver un nouveau local à la BOUTIQUE 2000 lors des travaux de transformation du rez-dechaussée inférieur de l'Eglise de l'Epiphanie en Centre de Quartier et lui ont offert une belle surface spacieuse et accueillante, à côté de la ludothèque et des salles de réunion. Depuis juin 2008, la BOUTIQUE 2000 connaît un succès toujours grandissant. Ses clientes fidèles ou nouvelles se plaisent à lui rendre visite régulièrement, à la recherche de vêtements vendus à tout petits prix, en très bon état, tant pour les dames que pour les enfants, du



premier âge à l'adolescent, ou encore pour y solder à leur profit des habits inutilisés.

Vous ne connaissez pas la BOUTIQUE 2000 ?

Ne tardez pas à la découvrir. Les bénévoles vous accueilleront, vous renseigneront, vous aideront et se réjouissent avant tout de votre visite! Les heures d'ouverture sont les suivantes:

lundi : de 14h à 17h (1 $^{\rm er}$ lundi du mois jusqu'à 19h)

jeudi : de 15h30 à 18h (uniquement pour la vente)

Fermeture pendant les vacances scolaires.

La BOUTIQUE 2000 tiendra ses portes ouvertes les 25 et 26 juin et aura également un stand d'exposition, d'information et de rencontre sur la Place des Eglises, participant ainsi activement à la Fête du Lignon. Une surprise y attend les jeunes enfants accompagnés de leurs parents.

Venez nombreux soutenir une association qui fête ses dix années d'existence et voit grandir son succès, surtout auprès de familles touchées de plein fouet par la récession ou le chômage. Soyez solidaires!

Vive la fête au Lignon! Vive la BOUTIQUE 2000!

Annonces

Fax: 022 306 06 21 Tél.: 022 306 06 20 communication@vernier.ch

À vendre

 Banc d'entrainement Kettler, divers haltères et poids Weider CHF 165.-Tél. 022 796 25 31 À votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but commercial.

À votre service

Jeune dame avec expérience et références cherche heures de ménage, garde d'enfants chez des privés (bureau ou autre). Tél. 076 215 07 76

Métierpoly aux Avanchets : près de 50 professions présentées aux écoliers

Les écoles des Avanchets ont proposé pour la première fois un grand jeu unique en son genre à la découverte des métiers. Il y a quelques années, les enfants avaient bénéficié d'une activité similaire importée d'écoles en suisse allemande, «Ethnopoly», durant laquelle tous les élèves allaient en groupe durant une journée à la rencontre des différentes communautés et nationalités habitant le quartier.

«L'activité « Ethnopoly» est moins en phase avec les préoccupations de l'établissement», explique Paolo Cattani, directeur des écoles des Avanchets, «les enfants aux Avanchets comprennent bien ce que représente la multiculturalité, ils la vivent au quotidien, une autre entrée s'est avérée plus en lien avec notre projet d'établissement. Aussi, dans le cadre du conseil d'établissement et sous l'impulsion des différents partenaires, nous avons donc décidé d'inventer une nouvelle

activité pilote, le «Métierpoly» dont l'objectif est de mettre les enfants en contact avec des professionnels dans le quartier pour une sorte de Cité des Métiers en live.»

Durant une journée, 183 enfants entre 10 et 12 ans se sont repartis en groupes pour parcourir le quartier à la découverte pour chacun d'entre eux de 3 des 72 postes proposés.

Une cinquantaine de métiers étaient représentés et de nombreux lieux de travail ont été visités : cabinet dentaire ou médical, bibliothèque et crèche, centre commercial de Balexert (direction, nettoyage, vendeuses/vendeurs, etc.), hôtel, pizzeria, banque...

Les enfants devaient poser quelques questions à chaque poste et prendre des photos. «L'idée était non seulement de permettre aux enfants de se projeter dans le futur en rencontrant des professionnels passionnés par leur métier» explique Paolo Cattani, «mais aussi de valoriser le travail de chacune et chacun et d'inciter les enfants à respecter le travail des autres, notamment au centre commercial de Balexert qui est souvent un terrain de jeu pour les enfants.»

Les élèves ont aussi appris d'autres informations au détour d'une discussion et d'une question avec les professionnels : ils ont ainsi pu entendre que les surfaces forestières doivent être protégées ou que certains poissons ne doivent pas être pêchés.

Cette journée riche d'enseignements, de rencontres et d'exploration a nécessité une année de travail et la contribution de nombreux partenaires, entreprises et bénévoles. Tous s'accordent à dire que cette belle expérience est à reproduire.







> Sommaire > Dossier du mois > Autorités | > Services communaux > Partis politiques | > Vie associative | > Sommaire > Dossier du mois | > Autorités | > Services communaux | > Partis politiques | > Vie associative | > Vie asso

Groupe TAÏ CHI de Crozet-Balexert

Fondé en mars 2009 et créé dans le but d'animer le quartier pour ses habitants, ce groupe de Taï-Chi est mixte, multiculturel et intergénérationnel.

De plus en plus connu et apprécié, le Taï chi chuan est une gymnastique énergétique douce, nommée aussi « gymnastique de longue vie » qui améliore la santé et renforce l'énergie vitale. Basée sur des mouvements lents et une respiration profonde, elle procure un réel bien-être et favorise la détente musculaire et mentale.

Le Taï Chi améliore et régularise : la capacité respiratoire; la circulation sanguine; la tension artérielle; la coordination des mouvements, l'équilibre, la concentration mentale et la mémoire, la souplesse du corps et des articulations (prévient notamment les blocages articulaires dus à un exercice sportif intense ou aux positions sédentaires), et diminue les risques de chute. Cette discipline introduit aussi des mouvements et postures de self-défense non-violents, basés sur

l'équilibre corporel et la psychologie de la contre-attaque.

Votre inscription à nos cours est à tout moment la bienvenue !



Nous accueillons toutes les personnes de 18 à 100 ans et plus, de Vernier et d'ailleurs. Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour débuter, quels que soient l'âge et la condition physique et mentale préalables. Nous vous accueillerons volontiers même en « cours de route ».

Les cours, donnés par Madame Eva Rektorik, enseignante diplômée et agréée par la Fédération suisse de Taï Chi chuan, ont lieu **tous les mercredis matins de 9h à 10h** (sauf vacances scolaires) Dernier cours avant les vacances d'été: 30 juin 2010. **Reprise: mercredi 1**er **septembre 2010**.

Lieu : Salle de rythmique de l'Ecole de Balexert, 37 avenue du Pailly, à Châtelaine (passage piéton sous-voie depuis Crozet et Balexert, entrée par le préau de l'école primaire).

Coûts:

1) cotisation annuelle: CHF 30. payable avant le 30 novembre de chaque année.

2) carte de coupons pour 10 leçons: CHF 100.—

Paiement: cash au début du 1^{er} cours à la responsable, ou d'avance au CCP 10 - 201499 - 0 / Andrée Dall'Aglio (mention Groupe Taï Chi).

Avec le soutien de la Commune de Vernier.

Inscriptions et informations:

Andrée Dall'Aglio, responsable administrative, tél. 022 797 57 37, a.dallaglio@hispeed.ch et adallaglio@live.fr

Journée dans le Terrain

Le Club Athlétique de Vernier (CAV) fête cette année ses 25 ans et a décidé d'organiser pour la 3ème fois de son histoire la Journée dans le Terrain de l'Association Genevoise de Gymnastique (1994, 2007 et 2010).

Les nombreux bénévoles verniolans et les services communaux ont mis les bouchées doubles pour accueillir 900 participant-e-s de tout Genève et concocter une ambiance sportive et festive. Les athlètes ont eu l'occasion de découvrir Vernier-Village à travers de magnifiques parcours pleins de surprises.







Coupe du Monde au Lignon: venez vivre les matches sur écran géant!

Depuis le 11 juin et jusqu'au 11 juillet, jour de la grande finale, un collectif d'habitant-e-s et de bénévoles du Lignon s'est mobilisé pour diffuser tous les matches de la Coupe du Monde sur écran géant sur la place du Lignon. Une quarantaine de jeunes de la commune, encadré-e-s par deux travailleur-euse-s sociaux-ales hors-murs viennent compléter cette équipe. Ce projet a été en partie financé par le Contrat de Quartier d'Aïre — le Lignon, mais également le Fonds jeunesse de la FASe, ainsi que le comité central du Lignon et l'association des commerçant-e-s.

Diverses animations et concours sont proposés ainsi que de nombreux stands de boissons et de nourritures du monde à disposition. Bref, un endroit idéal pour suivre le parcours de vos équipes préférées et partager des moments intenses durant cette grande fête du football!

Le comité cherche encore quelques bénévoles prêt-e-s à donner un coup de main d'ici la fin de l'événement. Tout le monde est le/la bienvenu-e et l'ambiance derrière le bar, sur les stands, lors du rangement ou de l'ouverture n'a rien à envier à celle qui règne dans le public! Alors, si vous avez envie de participer à cette formidable aventure, n'hésitez pas à contacter Xavier Theus, le responsable du projet, au 077 465 44 13.



Le «Mundialito»

La 32^e édition du tournoi «MUNDIALITO» a eu lieu les dimanches 9 et 16 mai 2010 au stade des Avanchets. Cette initiative a commencé lors de la construction des Avanchets et les 6 équipes à l'époque représentaient les blocs d'immeubles. Depuis quelques années le nombre d'équipes est passé à 8. Pour cette année, les 8 équipes choisies étaient: Suisse, Italie, Espagne, Portugal et Kosovo représentant l'Europe, Japon pour l'Asie, Brésil pour l'Amérique et une équipe africaine, cette année honneur

à l'Afrique du Sud, pays organisateur du Mundial 2010. L'originalité et le charme qui caractérisent ce tournoi est la mixité des cultures dans une manifestation sportive.

Le classement pour cette année: 8ème Suisse, 7ème Espagne, 6ème Italie, 5ème Brésil, 4ème Japon, 3ème Kosovo, 2ème Portugal et vainqueur l'Afrique du Sud!

La coupe du fairplay a été attribuée à l'équipe du Brésil.

Monsieur Ranieri, Avanchet-Sport FC











QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.

Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES **LORS DES GRANDES CHALEURS**

SE REPOSER



> Rester chez soi, réduire l'activité physique

BOIRE BEAUCOUP -MANGER LÉGER



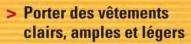
> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif



LAISSER LA CHALEUR

> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux

La nuit: bien ventiler





Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids



> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin. Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)

«Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). www.canicule.ch. © 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Office fédéral de l'environnement OFEV

Agenda communal

Juin

Jeudi 23 juin – 40ème Anniversaire de la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés de 11h à 18h sur la Place de la Sardaigne à Carouge.

Jeudi 24 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Samedi 26 et dimanche 27 juin – Sports pour tous à la piscine du Lignon. Possibilité de nager jusqu'à 00h30.

Vendredi 25 juin – Lignon en fête de 14h à 21h30 sur la place du Lignon et à la salle des fêtes.

Samedi 26 juin – Lignon en fête de 12h à 17h sur la place du Lignon et à la salle des fêtes.

Mardi 29 juin - Conseil municipal à 20h30 à la Mairie de Vernier.

Mercredi 30 juin - Anniversaire du 2e trimestre au Club des Aïnés du Lingon à 15h.

Juillet

Vendredi 2 juillet - Fête des promotions dès 18h15 dans le préau de l'école des Ranches à Vernier-Village.

Lundi 5 juillet - Inauguration de la roulotte itinérante avec animations «country» et convert au Parc Chauvet-Lullin, rue du Village 51 à Vernier-Village entre 18h et 20h.

Mardi 6 juillet - Tournoi de baby-foot à la Carambole, place du Lignon 16.

Samedi 10 juillet - Baby-foot géant à la Carambole, place du Lignon 16.

Samedi 10 juillet - Projection en plein air au BARAC, route de Peney vers 21h.

Pub

Salon de Coiffure "A Q U A R E L L E" Féminin - Masculin

+ cabine pour soins esthétiques



FABIENNE

de retour au C.C. Avanchets

à votre service du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous. Prix AVS le lundi et le mardi



ISABELLE son associée

